

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION: CONTENU ET OBJECTIFS

Eco+Eco S.r.l., active dans le secteur de la gestion des déchets, reconnaît l'importance cruciale de prévenir et de combattre la corruption sous toutes ses formes. Conformément aux réglementations nationales et internationales, ainsi qu'à la politique adoptée par la société mère Veritas S.p.A., Eco+Eco adopte la présente politique et les stratégies associées afin de promouvoir un système efficace de lutte contre la corruption, en cohérence avec les principes d'éthique, d'intégrité et de transparence.

Objectifs

L'objectif du système de gestion pour la prévention de la corruption, établi et maintenu dans un souci général de conformité réglementaire, peut être synthétisé comme suit :
« Prévenir la corruption au sein de l'organisation de manière à empêcher la commission d'actes corruptifs. »

Eco+Eco entend renforcer ses dispositifs de prévention et de lutte contre la corruption en sensibilisant toutes les parties impliquées, internes (employés, direction, organes de contrôle) comme externes (parties prenantes, collectivités locales, autorités publiques, associés). La politique vise à garantir la conformité aux réglementations applicables, en particulier celles relatives à la prévention de la corruption, et à promouvoir un modèle d'entreprise éthique et responsable.

La politique constitue également un instrument pour le développement des compétences et connaissances en matière de prévention de la corruption.

Principes fondamentaux

Tolérance zéro: Eco+Eco ne tolère aucune forme de corruption, qu'elle soit active ou passive, directe ou indirecte.

Intégrité et transparence: Eco+Eco promeut une culture d'intégrité, de transparence et de correction dans tous les domaines de l'activité de l'entreprise.

Conformité réglementaire: Eco+Eco s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables en matière de prévention de la corruption. Les transactions, relations et contrats internes et externes doivent être conformes aux principes de transparence et d'honnêteté définis par la législation nationale, ainsi qu'aux exigences prévues par la Constitution et par le Code civil dans tous les domaines : travail, vie sociétariaire, commerce, fiscalité, etc., y compris les normes UNI ISO 37001 et UNI ISO 37002.

Amélioration continue: Eco+Eco s'engage à améliorer continuellement son système de gestion pour la prévention de la corruption.

Mesures de prévention

Évaluation des risques: Eco+Eco identifie et évalue les risques de corruption dans ses processus, notamment dans le recrutement du personnel, la sélection des fournisseurs, la gestion des contrats, l'application de garanties et les relations avec les associés.

Contrôles internes: Eco+Eco met en place des contrôles internes efficaces pour prévenir et détecter d'éventuels actes de corruption, en portant une attention particulière à l'usage approprié des pouvoirs discrétionnaires liés aux fonctions administratives et techniques.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION: CONTENU ET OBJECTIFS

Formation et sensibilisation: Eco+Eco organise des activités de formation et de sensibilisation pour ses employés et collaborateurs en matière de prévention de la corruption.

Signalement et Whistleblowing: Eco+Eco encourage le signalement de cas de corruption suspectés ou présumés par le biais d'un système de whistleblowing confidentiel et sécurisé, garantissant la protection des lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles, notamment en:

1. **assurant** l'accessibilité du système de gestion du whistleblowing et en encourageant l'usage ;
2. **garantissant** que les ressources nécessaires au système soient disponibles, appropriées, adéquates et correctement utilisées ;
3. **communiquant** l'importance d'une gestion efficace du whistleblowing et le respect des exigences établies par l'organisation ;
4. **diffusant** la politique de whistleblowing en interne et en externe ;
5. **veillant** à ce que le système atteigne les résultats attendus ;
6. **guidant** et **soutenant** les personnes afin qu'elles contribuent à l'efficacité du système de gestion du whistleblowing ;
7. **promouvant** l'amélioration continue du système ;
8. **apportant** un soutien aux autres rôles managériaux afin de démontrer leur leadership dans leurs domaines de responsabilité ;
9. **s'engageant** dans une culture du « speak-up / listen-up », en la promouvant et en la pratiquant au sein de l'organisation ;
10. **garantissant** que les lanceurs d'alerte et les autres personnes impliquées ne subissent aucun dommage lié au whistleblowing ;
11. **recevant** et **réexaminant** périodiquement les rapports sur le fonctionnement et les performances du système ;
12. **garantissant** la conduite d'enquêtes impartiales sur les faits signalés, quelle que soit l'identité du lanceur d'alerte, la nature du rapport ou les implications des faits.

Due diligence: Eco+Eco réalise des contrôles de due diligence sur ses partenaires commerciaux afin d'évaluer les risques potentiels de corruption.

Clauses contractuelles: Eco+Eco intègre des clauses anticorruption dans les contrats conclus avec ses fournisseurs et partenaires commerciaux.

Suivi et révision: Eco+Eco surveille et réexamine périodiquement son système de gestion pour la prévention de la corruption afin d'en garantir l'efficacité, notamment par le biais de contrôles financiers et non financiers et de revues de direction.

Responsabilité

La mise en œuvre de la présente politique est une responsabilité partagée à tous les niveaux de l'organisation, de la direction aux employés et collaborateurs.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION: CONTENU ET OBJECTIFS

Fonction de conformité

Eco+Eco a mis en place une Fonction de Conformité dédiée à la prévention de la corruption, dotée d'une autorité et d'une indépendance adéquates.

Elle est chargée de superviser l'application de la politique, de gérer le système de whistleblowing et de fournir un soutien et des conseils spécialisés.

Communication

La présente politique est communiquée à tous les employés, collaborateurs, fournisseurs, clients et associés d'Eco+Eco ; elle est également publiée sur le site web de l'entreprise et affichée dans ses locaux.

Références réglementaires

La politique est conforme aux lois et réglementations nationales et internationales en matière de prévention de la corruption, notamment les normes UNI ISO 37001 et UNI ISO 37002, ainsi qu'à la politique de prévention de la corruption de Veritas S.p.A., que Eco+Eco s'engage à respecter.

Conséquences en cas de non-conformité

Tout comportement non conforme à la présente politique fera l'objet d'une enquête, pourra entraîner des sanctions internes et, en cas de délit, sera signalé aux autorités judiciaires.

Mises à jour

La politique fait l'objet de révisions périodiques afin de l'adapter aux évolutions réglementaires et aux meilleures pratiques en matière de prévention de la corruption.

Préparation	Vérification	Approbation
<i>Responsable de la Prévention de la Corruption</i>	<i>Équipe Conformité</i>	
Daniela Bellemo (SIGNÉ)	Giuliana Da Villa (SIGNÉ) Michela Polido (SIGNÉ) Sara Cantarutti (SIGNÉ)	Délibération du Conseil d'Administration du 21.01.2025